

COMPTE-RENDU

REUNION PUBLIQUE A VAUJOURS – 06/12/22

Date : 06/12/22

Lieu : Salle municipal, Maison du Temps Libre - Vaujours

Nombre de participants : 30, hors Placoplatre, la commission d'enquête et Etat d'Esprit

Autorités publiques présentes :

- *Dominique BAILLY, Maire de Vaujours*
- *Ludovic TORO, Maire de Coubron*
- *Jérôme LEGAVRE, Député de la 12^e circonscription de Seine-Saint-Denis*

Représentants de Placoplatre :

- *Aymeric DAUDET, Directeur Industriel*
- *Gilles BOUCHET, Responsable du développement des carrières*
- *Sophie MAMBRINI, Responsable communication pour les carrières*
- *Benoît SEGALEN, Responsable des carrières de l'Est Parisien*
- *Éric ROYER, Chef de projet Vaujours-Guisy*
- *Alain-Pierre THIVEND, Directeur de l'usine de Vaujours*

Commissaires de l'enquête publique :

- *Jean-François BIECHLER, Président de la Commission d'enquête publique*
- *Jean Luc ABIDAT, Commissaire enquêteur*
- *Jordan BONATY, Commissaire enquêteur*
- *Catherine MARETTE, Commissaire enquêtrice*
- *Marie-Françoise SÉVRAIN, Commissaire enquêtrice*

Animation de la réunion publique par État d'Esprit Stratis :

- *Pascal BEAUMARD, Directeur Conseil*
- *Mathieu VIVIEN, Consultant*

<u>1</u>	<u>NOTE D'AMBIANCE</u>	3
1.1	<u>Objectifs de la réunion publique</u>	3
1.2	<u>Modalités de la réunion publique</u>	3
1.3	<u>Synthèse des échanges</u>	4
<u>2</u>	<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>3</u>	<u>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DU PROJET</u>	5
3.1	<u>Présentation de l'entreprise</u>	5
3.2	<u>L'histoire du site et du projet d'exploitation</u>	6
3.3	<u>Un projet concerté</u>	9
3.4	<u>L'enjeu du projet</u>	10
3.5	<u>Le réaménagement final</u>	13
<u>4</u>	<u>ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS</u>	15
4.1	<u>Les pollutions résiduelles</u>	15
4.2	<u>Les nuisances potentielles d'une exploitation à ciel ouvert, impacts sur la santé et garanties</u>	16
4.3	<u>Les impacts sur les sols et les sous-sols, la biodiversité et les paysages</u>	19
4.4	<u>Les projets alternatifs</u>	22
4.5	<u>Les autres questions</u>	22
<u>5</u>	<u>CONCLUSIONS</u>	23

1 NOTE D'AMBIANCE

Cette partie a pour objectif de présenter la réunion publique en grandes lignes. Elle permet à toutes personnes de comprendre ses objectifs, ses modalités d'organisation et la synthèse des échanges.

1.1 Objectifs de la réunion publique

La réunion publique organisée à Vaujours s'inscrit dans le cadre de l'enquête publique pour le projet d'exploitation des carrières de Vaujours-Guisy de l'entreprise Placoplatre.

Elle a pour objectif de poursuivre l'information des acteurs locaux et les échanges avec l'équipe projet.

Ces échanges permettent de répondre aux questions des participants et d'entendre leurs craintes et recommandations.

1.2 Modalités de la réunion publique

L'accueil des participants s'est fait à la Maison du temps libre à Vaujours, à partir de 18h45. Les participants étaient invités à donner leurs coordonnées sur une feuille d'émargement pour être recontactés par la suite. La plaquette pédagogique du projet était distribuée à côté des feuilles d'émargement.

La salle était équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran de diffusion. Les commissaires enquêteurs étaient disposés au fond à gauche de la salle et l'équipe projet sur des manges-debout à droite de la salle.

La réunion publique s'est organisée en deux temps majeurs :

1. La présentation de l'entreprise et du projet,
2. Les échanges thématiques entre les participants et l'équipe projet.

Une feuille navette était présente dans la salle, pour les personnes qui ne peuvent ou n'osent pas prendre la parole en public. Le support était remis à la Commission d'enquête, qui relayait les questions.

L'ensemble des échanges étaient constructifs et se sont déroulés dans le respect de chacun. Ils ont été enregistrés afin de rédiger le verbatim et le compte-rendu.

L'association ADENCA était présente à l'entrée pour distribuer des flyers en opposition avec le projet.



1.3 Synthèse des échanges

Au-cours de la réunion publique, nous retiendrons les éléments suivants :

- **L'entreprise Placoplatre est perçue comme un acteur sérieux, qui respecte ses engagements.**
- **Les participants ne sont pas frontalement opposés au projet.**
- **Les participants sont préoccupés par les externalités négatives, potentiellement engendrées par la carrière de Vaujours (risque de poussière, radioactivité du site, risque de cancer pour la population située à proximité, atteinte à la biodiversité, etc.).**
- **L'État a régulièrement été pris à parti pendant la réunion, pour le non-respect de son engagement de dépollution du site.**
- **Les participants demandent à Placoplatre d'apporter des précisions sur les projets envisagés lors de la restitution du site.**

2 INTRODUCTION

■ Dominique Bailly, Maire de Vaujours

Le maire de Vaujours remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Il indique travailler avec Placoplatre depuis 2008 et bien connaître le projet.

L'objectif de la réunion est que chacun puisse s'exprimer autour du projet et échanger avec Placoplatre. Cette réunion sera suivie par d'autres moments d'échanges.

■ Jean-François Biechler, Président de la Commission d'enquête

Le Commissaire enquêteur remercie l'ensemble des participants. Il indique que l'objectif d'une Commission d'enquête est d'informer l'ensemble de la population.

Il précise que la réunion d'aujourd'hui se tient sur le projet de carrière Vaujours-Guisy et non sur l'historique du projet avec le CEA.



3 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DU PROJET

Cette partie suit la présentation effectuée en réunion publique et se compose des éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise,
- L'histoire du site et du projet d'exploitation,
- Un projet concerté,
- Les techniques d'exploitation et les mesures environnementales,
- Le réaménagement final du site.

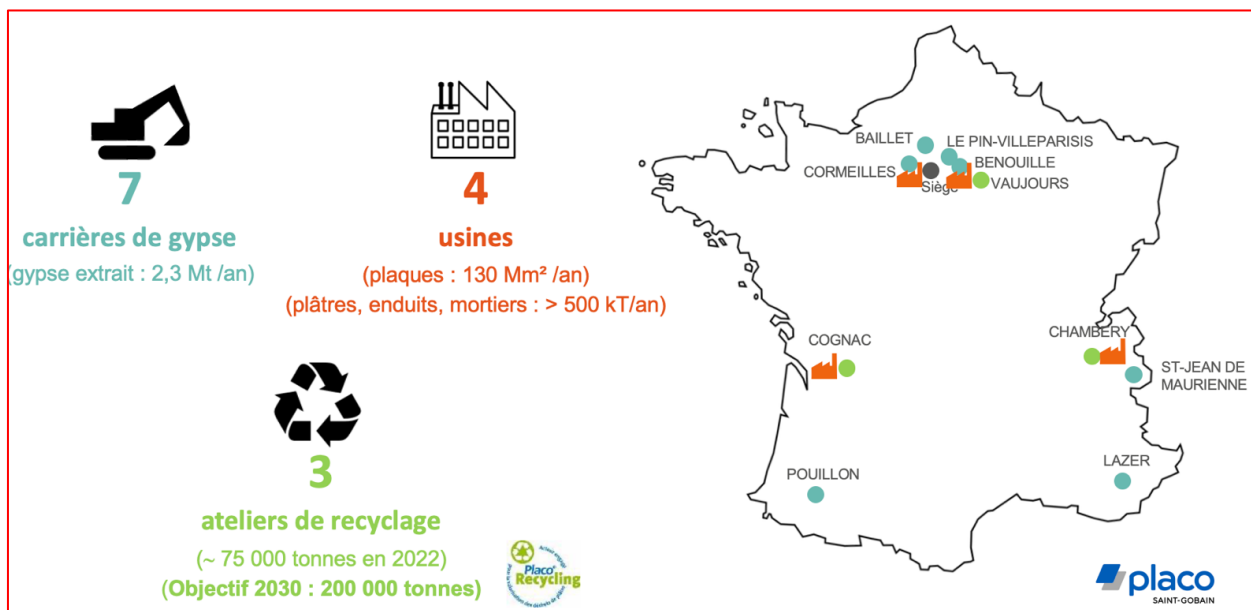
3.1 Présentation de l'entreprise

■ Placoplatre, un dispositif industriel complet en France

L'entreprise Placoplatre a été créée en 1946 et est aujourd'hui le *leader* en France du confort intérieur.

Avec environ 1 220 salariés, elle produit des plaques de plâtre, du plâtre en poudre et des plafonds décoratifs, avec un dispositif industriel complet en France.

Présence et activités de Placoplatre en France :



Présence et activités de Placoplatre en France

■ Le gypse, une ressource naturelle stratégique

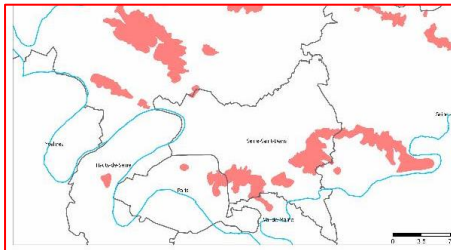
La ressource en gypse est utilisée dans plusieurs filières :

- 80 % pour le plâtre,
- 15 % pour le ciment,
- 5 % pour d'autres filières.

C'est pourquoi la ressource est classée « d'intérêt national et européen ».

La région Île-de-France est particulièrement pourvue en gypse avec 3 masses/couches sur 20 à 30 mètres au total.

C'est pourquoi le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) qualifie les gisements de « stratégiques dont l'exploitation future doit être préservée ».



Ressource en Gypse en Île-de-France

3.2 L'histoire du site et du projet d'exploitation

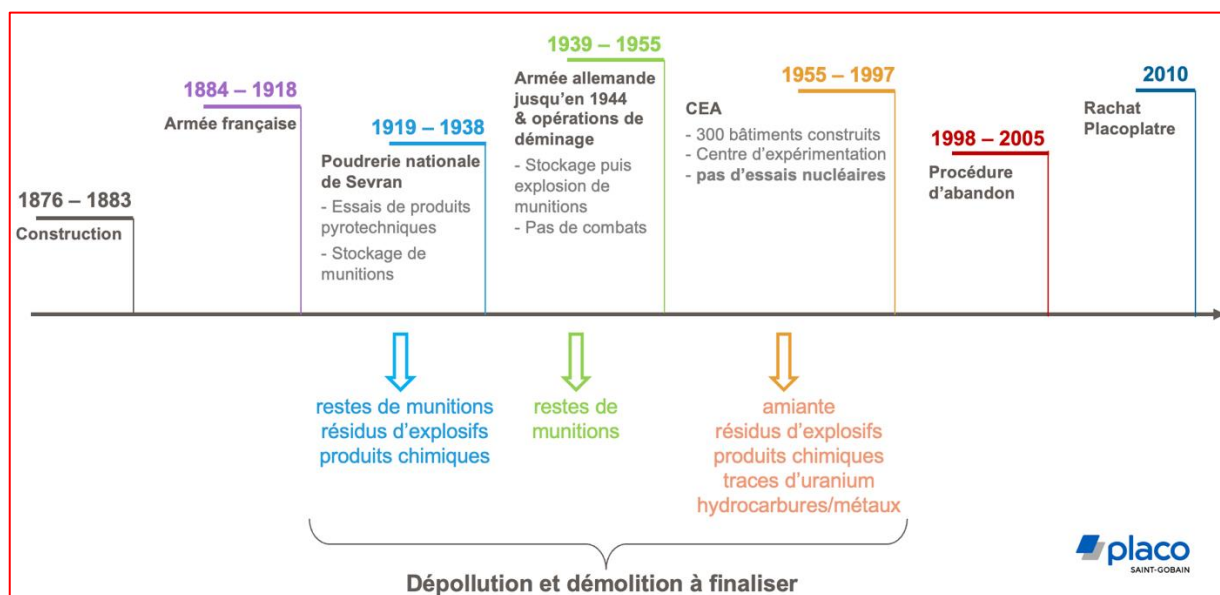
■ Les objectifs du projet

L'usine de Vaujours est actuellement alimentée en partie par la carrière souterraine de Bernouille qui lui fournit du gypse de « qualité plâtre ». Cette réserve sera épuisée en 2026 et la carrière de Vaujours-Guisy a pour vocation de prendre le relais.

Afin de poursuivre l'alimentation de l'usine sans interruption, il est indispensable d'obtenir un arrêté préfectoral en 2023. Placoplatre devra dès ce moment commencer les travaux préparatoires pour être en capacité à exploiter le gypse en 2026 et prendre ainsi le relais de la carrière de Bernouille.

■ L'histoire du site de Vaujours-Guisy, avant le projet de Placoplatre

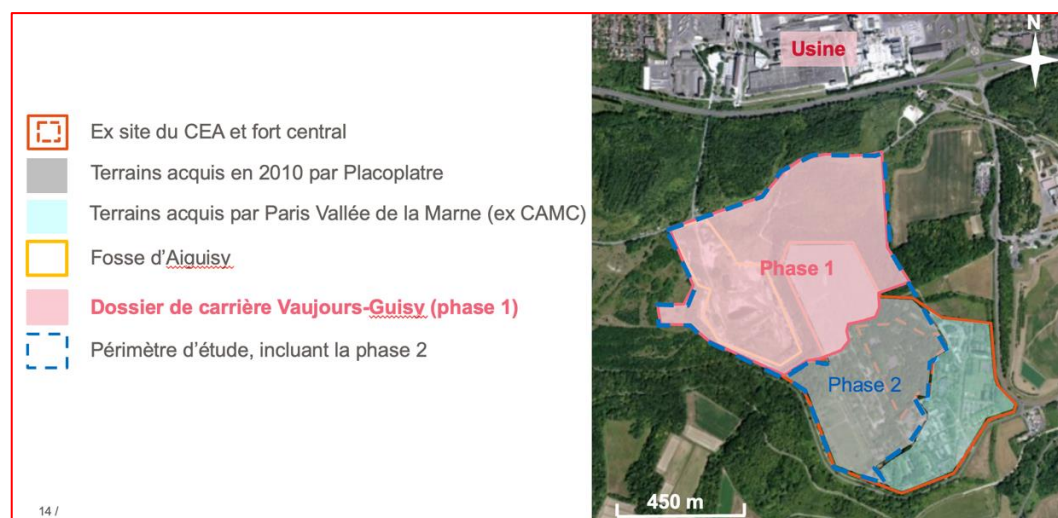
L'histoire du site est la suivante :



Histoire du site de Vaujours-Guisy, avant le projet de Placoplatre

■ Le périmètre du site de la carrière de Vaujours-Guisy

Le périmètre du site est le suivant :



Périmètre du site de la carrière de Vaujours-Guisy

Le site est divisé en 2 phases :

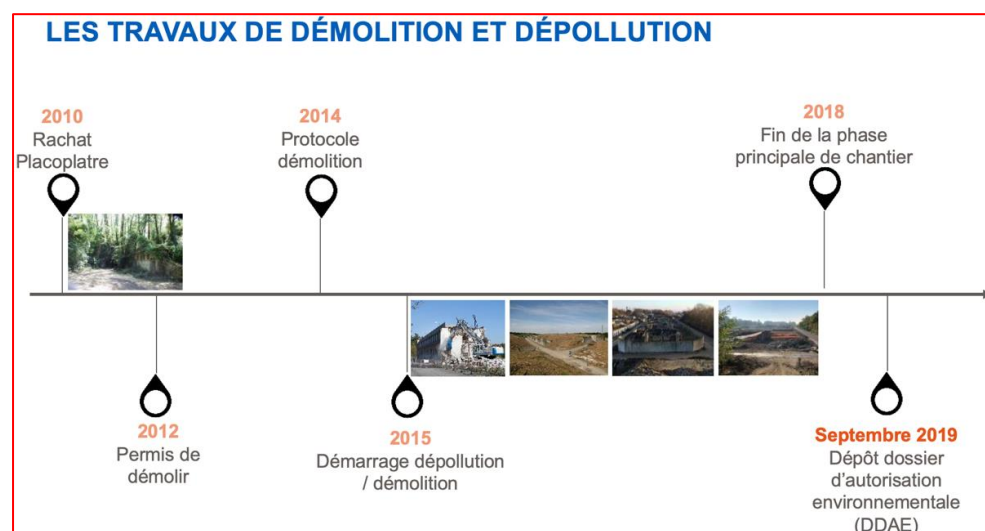
- La première phase comprend 16 ans de réserves en gypse,
- La deuxième phase comprend 20 ans de réserves supplémentaires, accessibles à plus long terme.

■ Les grandes étapes du projet

Les 3 grandes étapes du projet sont les suivantes :

1. Finaliser la démolition des bâtiments et la dépollution du site,
2. Exploiter la carrière,
3. Remettre en état la carrière et restituer un espace naturel à dominante boisée en Seine-Saint-Denis.

Concernant les travaux de démolition et dépollution, ci-dessous les jalons suivis jusqu'au dépôt du dossier de demande d'autorisation d'exploiter.



La première étape du projet

■ Les chiffres clés de la première étape du projet

Les travaux de démolition et de dépollution c'est, à date :

- **Gravats** : 102 bâtiments démolis,
- **Pyrotechnie** : 225 restes de munition détruits,
- **Radiologie** : 33 points contaminés,
- **Radiologie** : 7 zones de terres contaminées et curées,
- **Amiante** : 65 bâtiments désamiantés et plus de 500 tonnes d'amiantes évacuées,
- **Terres polluées** : 2 zones principales de pollution chimique à traiter,
- **Terres polluées** : 1 zone principale de pollution amiante à traiter,



3.3 Un projet concerté

■ Les grandes étapes de la concertation

La concertation sur le projet est menée depuis 2014, avec les actions suivantes :

- **Point d'information** : de 2014 à 2016, puis fin 2018,
- **Portes ouvertes** : en 2015 et 2017,
- **Campagnes de porte à porte** : en 2015 et 2018,
- **Site internet** : depuis 2015, www.fort-de-vaujourn.fr,

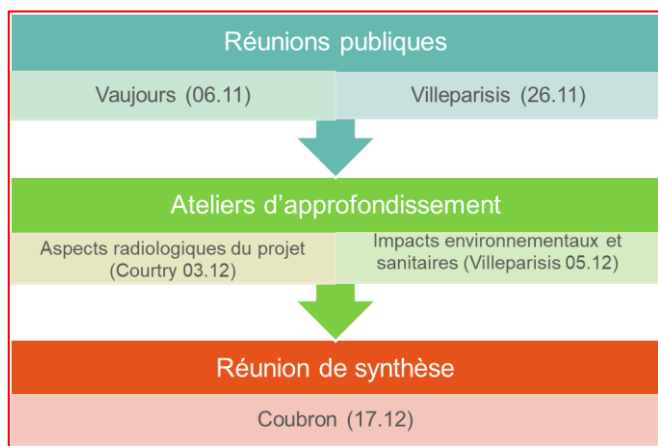


C'est aussi :

- **7 courriers aux élus du territoire** (400 personnes),
- **14 réunions de la Commission de Suivi de Site (CSS)**
 - Présidées par les préfets de 77 et de 93 ou leurs représentants,
 - Avec 5 collèges : Administration / Élus / Associations / Exploitants / Représentants salariés de Placoplatre

■ La concertation volontaire en 2018

Une concertation volontaire a été menée en 2018 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) avec 2 garants et avec les actions suivantes :



■ Les actions menées depuis la concertation

Depuis 2018, de nombreuses actions de concertation ont été menées sur plusieurs volets.

VOLET TRAVAUX	VOLET RÉGLEMENTAIRE
2019 : Installation de la balise environnementale à Courty.	2021 : Proposition d'un projet de préservation des cavages en réponse à l'avis du CNPN**.
2019 - 2022 : 11 bâtiments démolis.	2022 : Avis autorité environnementale.
2021 – 2022 : L'évacuation des déchets à l'ANDRA*	2 études complémentaires : → quantification des émissions de gaz à effet de serre, → étude d'impact sur le trafic local.
2022 : Dépollution des tas de terre.	2 tierces expertises : → études des risques sanitaires, → étude géotechnique.
2022 : Agrandissement de la roselière.	

*ANDRA : Agence nationale de gestion des déchets radioactifs,

** CNPN : Conseil national de protection de la nature

Depuis 2018, à la suite du bilan de la concertation, un groupe de travail de 10 personnes a été créé (5 représentants d'association, 4 élus et 1 salarié de Placoplatre issus de la Commission de Suivi de Site) pour piloter une étude épidémiologique.

Depuis 2021 le groupe s'est réuni 3 fois et a permis de lancer, avec un Directeur de recherche à l'INSERM, une étude épidémiologique sur l'impact sanitaire du Fort de Vaujours sur la santé des populations avoisinantes.

En parallèle, deux portes ouvertes de carrières ont été organisées pour l'ensemble de la population.



3.4 L'enjeu du projet

■ Alimenter l'usine de Vaujours

L'usine à Vaujours de transformation de gypse est la première en Europe.

La production de 65m2 de plaques de plâtre par représente :

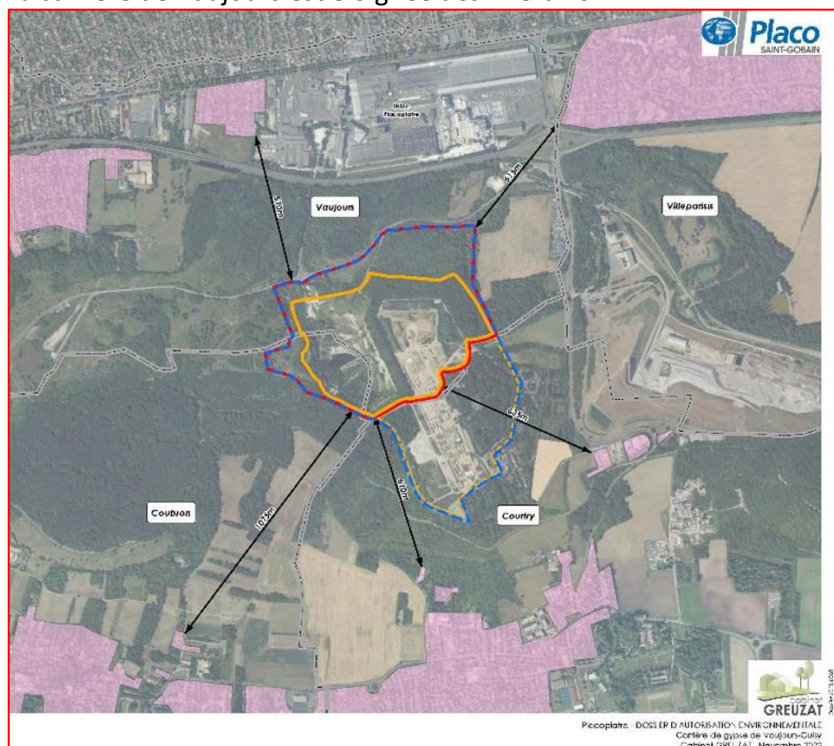
- 1/4 de la production française de plaque de plâtres,
- 1/2 de la production de Placoplatre,
- 200 000 logements construits par an.

L'ensemble de la production représente des emplois et des clients :

- 350 collaborateurs et 1 500 emplois induits,
- 12 000 fournisseurs français actifs dont 50 % en Île-de-France,
- 40 000 entreprises utilisent les produits de Vaujours,
- Plus de 3 000 clients livrés en plaques et/ou en plâtres.

■ Exploiter les carrières avec des techniques et mesures d'atténuation environnementales

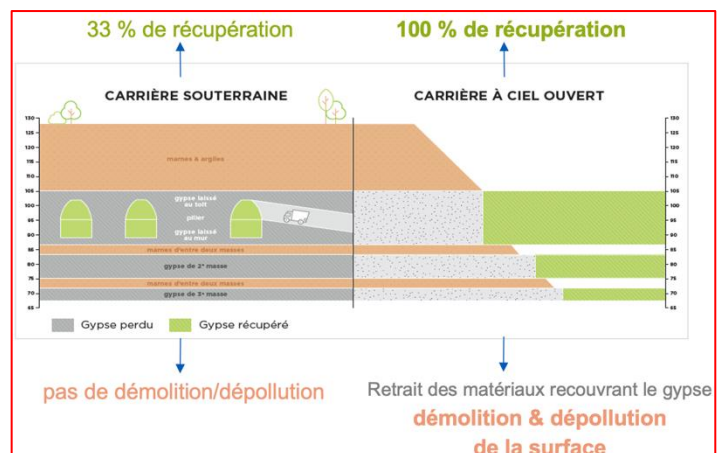
La carrière de Vaujours est éloignée des riverains.



Situation des carrières de Vaujours-Guisy, au niveau des foyers d'habitants.

L'exploitation à ciel ouvert de la carrière présente plusieurs intérêts, tels que l'optimisation de la ressource en gypse et la finalisation de la dépollution du site.

Les atouts d'une carrière à ciel ouvert, comparée à une carrière souterraine



■ Les étapes d'exploitation de la carrière de Vaujours

Les étapes d'exploitation de la carrière sont les suivantes :

1. **Fin d'extraction de la fosse d'Aiguisy**, avec l'extraction mécanique du gypse restant,
2. **Découverte**, avec le retrait de la marne et des argiles qui recouvrent le gypse sur le terrain du fort et avec la mise en remblais.
3. **Extraction des 3 masses de gypse** sur les terrains du fort et le concassage en carrière.
4. **Acheminement**, avec la circulation des camions en voie interne, puis dans les 5 ans avec la circulation par convoyeur électrique.



Le sens de progression de l'exploitation

■ Les étapes de remise en état du site d'exploitation

Toutes les étapes de remise en état du site seront coordonnées à l'exploitation et réalisées avec l'aide d'écologues.

Les étapes de remise en état du site sont les suivantes :

1. **Remblayage**, avec l'utilisation de matériaux de découverte et l'apport de matériaux naturels extérieurs après un contrôle qualité.
2. **Remodelage et préparation du sol**, avec une topographie proche de l'originale et un semis labour pour

reconstituer un sol fertile.

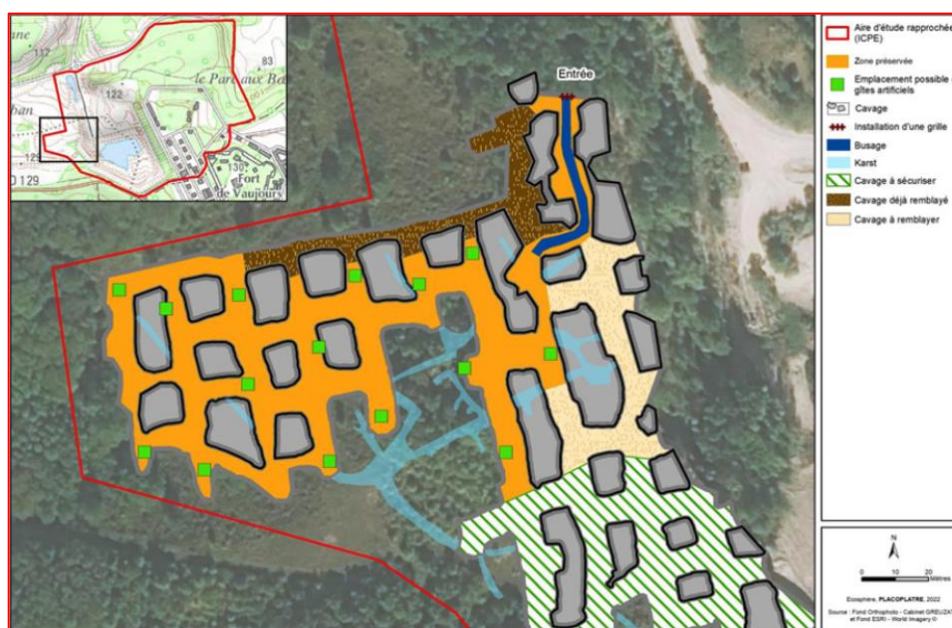
3. **Re végétalisation au fur et à mesure**, avec la plantation d'espèces locales, en suivant la variété des milieux (bois, prairies, mares, chemins, etc.). Cette action favorisera la biodiversité.

■ Les mesures environnementales

Les mesures environnementales et garanties de Placoplatre sont les suivantes :

- **La qualité du gypse** est assurée avec des sondages, un portique de détection radiologique et un contrôle radiologique après concassage et avant transport vers l'usine.
- **La qualité de l'air** est assurée par l'extraction mécanique privilégiée, l'arrosage des pistes par temps sec, la campagne de mesures de poussières et le suivi qualité sur site et en périphérie.
- **La qualité des eaux** est assurée par la collecte des eaux de ruissellement et le contrôle de la qualité des eaux superficielles et des nappes phréatiques.
- **Le bruit et la vibration** est évitée par l'extraction mécanique privilégiée, l'installation de concassage au plus près de l'extraction et le contrôle des émissions sonores en limite de site.

Des mesures environnementales envers les chauves-souris sont également prises. En tout 7 200 m² de cavages seront préservés, avec des aménagements spécifiques tels que l'installation d'une centaine de gîtes artificiels dans les galeries pour favoriser l'hibernation, et la création d'un busage (tunnel de 50 mètres) pour permettre un accès permanent aux galeries reculées.



Cartographie des mesures de réduction en faveur des chauves-souris dans le cavage Ouest

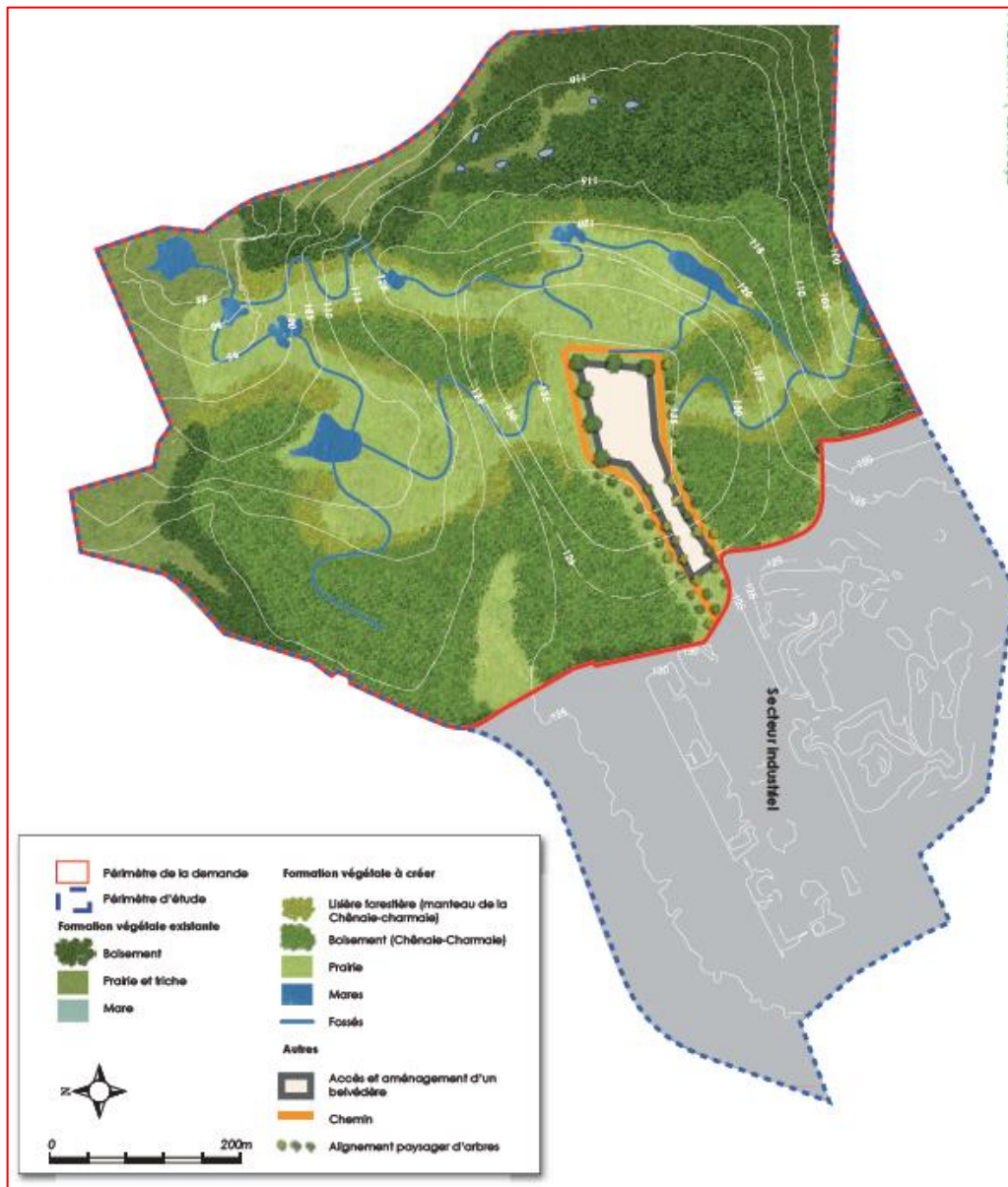
3.5 Le réaménagement final

■ Le plan de remise en état final

L'objectif est de remettre en état le terrain avec une topographie proche de l'original.

Cet objectif comprend plusieurs aménagements, visant à préserver la biodiversité :

- **Une mosaïque de milieux à vocation paysagère et écologique** avec 17 ha de bois, 10 ha de prairies et environ 10 mares principales,
- **Des ouvertures visuelles** vers la plaine de France (nord) et vers Paris (ouest)
- **Un modelé et une structure végétale** pour témoigner de l'histoire militaire du fort.
- **Une gestion des eaux pluviales de ruissellement.**



Cartographie des aménagements prévus, lors de la remise en état finale

4 ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Les échanges avec les participants sont thématiques. La parole des participants est reportée en bleu et en italique, la parole de Placoplatre est reportée ci-dessous en noir.

Certaines questions ont été écrites à la Commission d'enquête sur une feuille navette.

Les thématiques sont les suivantes :

- *Les pollutions résiduelles,*
- *Les nuisances potentielles d'une exploitation à ciel ouvert, impacts sur la santé et garanties,*
- *Les impacts sur les sols et les sous-sols, la biodiversité et les paysages,*
- *Les projets alternatifs,*
- *Les autres questions.*

4.1 Les pollutions résiduelles

Représentant de l'association France Nature Environnement 93

Placo a indiqué être la seule entreprise à pouvoir dépolluer les sols. Pourtant il existe un fond de l'État pour effectuer cette action. Il est donc possible de faire appel à l'État pour dépolluer les sols, et construire des logements tels que ce dernier le souhaitait

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

L'entreprise préfère faire appel à ses fonds propres pour dépolluer le site, plutôt que de solliciter le contribuable.

Médecin local

Dans la présentation, la qualité et le contrôle radiologique du gypse ont été évoqués, de quoi s'agit-il ?

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Dans un premier temps l'objectif est de déterminer la signature radiologique naturelle du gypse, pour être ensuite en capacité à détecter une signature additionnelle lorsque celui-ci passera sous des détecteurs avant d'arriver à l'usine.

Question via la feuille navette

Dans quelle condition le site sera dépollué en souterrain ?

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

C'est difficile de se projeter dans ce schéma-là puisque depuis le début nous travaillons pour être en capacité à pouvoir exploiter à ciel ouvert.

Question via la feuille navette

Dans le cas où Placo n'est pas autorisé à exploiter la carrière, que deviendra la dépollution de la surface ?

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

La non-dépollution des surfaces ne fait pas partie de projet puisque nous prévoyons une exploitation à ciel ouvert.

Francis Redon (Représentant de l'association France Nature Environnement 93)

Il existe plusieurs moyens de dépolluer le sol. Ici c'est l'État qui l'a pollué et il est donc normal que ce soit à lui de payer pour le dépolluer.

Ensuite le défrichage au Nord du site est problématique, car les terrains peuvent être pollués.

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Les travaux de dépollution, dont une partie a déjà été réalisée, sont nécessaires pour exploiter une carrière en ciel ouvert. Cette dépollution est également un choix de société pour l'entreprise, afin de restituer un terrain assaini et naturel aux générations futures.

Le défrichage au Nord suit la même méthode que les autres secteurs, avec le contrôle de l'ASN.



4.2 Les nuisances potentielles d'une exploitation à ciel ouvert, impacts sur la santé et garanties

Riveraine de Tremblay-en-France

Pendant la crise sanitaire la circulation des camions à l'intérieur du site était bruyante et provoquait de la poussière sur les arbres.

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Les carrières, classées pour la protection de l'environnement, sont soumises à un certain nombre de réglementation avec des seuils à ne pas dépasser en termes de bruit, de poussières, etc. Ainsi pendant les démolitions un certain nombre de mesures sont prises pour éviter les poussières et les quantifier, telles que l'installation de balises.

En période de travaux, les poussières ne dépassent pas le site et il n'y avait pas de travaux sur le site du fort pendant le confinement. Elles peuvent donc être dues à la route départementale située à proximité.

Benoît SÉGALEN (Responsable des carrières de l'Est parisien, Placo).

Depuis plus de 30 ans, le Code du travail et le Règlement général des industries extractives (RGIE) nous impose de suivre l'exposition des agents à la poussière. Depuis plus de 10 ans, ce suivi est réalisé par poste de travail. Il s'agit de campagne de mesures sur deux semaines, avec des procédés d'échantillonnage.

En parallèle la médecine du travail suit les agents chaque année. À ce jour nous n'avons pas eu de maladies professionnelles dues à la poussière de gypse.

Riveraine de Tremblay-en-France

Un précédent compte-rendu indique que les pistes seront arrosées en période de sécheresse. Cette situation est peu compréhensible au-vu des pénuries d'eau régulières.

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Les eaux de pluie sont récoltées dans des bassins à décanter. Elles sont ensuite stockées dans des bassins de collecte puis mises dans une citerne pour arroser les pistes en période sèche et les plantes situées autour.

Riveraine de Tremblay-en-France

Les pluies des bassins de rétention et l'eau utilisée pour l'arrosage seront analysées ?

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Depuis une trentaine d'années, la collecte des eaux se fait au sein des carrières à-travers différents bassins et différentes étapes. Les eaux sont d'abord acheminées en fond de fosse dans des bassins de décantation. Elles sont ensuite dirigées vers un second bassin tampon.

Ces eaux sont souvent utilisées pour un usage interne et il est rare qu'elles soient rejetées vers le réseau des eaux. Si c'est le cas alors, elles sont analysées et soumis à des seuils réglementaires.

Riverain

Quel est le risque d'inondations pour les personnes en amont du site.

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Les bassins de rétention d'eau, situés autour de la carrière, sont étudiés et dimensionnés pour les orages avec des crues décennales. Dans ce projet, ils feront la surface d'une piscine olympique. Par comparaison, dans nos carrières en exploitation aujourd'hui, on arrive très bien à gérer les eaux avec des bassins plus petits.

Riverain de Vaujours

Le nombre de cancer chez les riverains situés autour du site est élevé. À quoi cela est-il dû ?

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Cette thématique a été longuement abordée pendant la concertation et est en lien avec l'activité passée du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Il est actuellement trop tôt pour répondre à cette question et les équipes sont en attente du rapport de l'INSERM.

Directeur des ressources humaines adjointe, au sein de l'agence Securitas

Quel est le principe de précaution de la mairie de Vaujours ? En effet en l'absence de réponses scientifiques, nous pouvons questionner l'avenir et la santé des riverains.

Dominique Bailly, Maire de Vaujours

Le Maire indique travailler depuis 2008 avec Placoplatre, notamment sur les questions de santé publique. Il ajoute que ce travail a notamment débouché sur l'installation de détecteurs de poussières, dans des lieux stratégiques à Vaujours, dont les relevés sont en-dessous du seuil, et sur la création d'un rond-point pour détourner le trafic des camions. Il regrette l'absence de l'État car toutes les réponses n'ont pas été abordées.

En tant que Maire il souhaite préserver la santé des habitants et il est rassurée que des mesures soient prises en ce sens et que des réponses claires soient données par l'entreprise.

Giles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Les études de risques sanitaires englobent plusieurs scénarios chez les riverains et les salariés. Les conclusions du dossier sur les risques sanitaires sont rassurantes. Ces résultats ont été confirmés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS).

Ludovic Toro, Maire de Coubron

Le Maire indique que l'État est absent à la réunion organisée, alors que celui-ci n'a pas respecté ses engagements. En

effet il s'était engagé à vendre un terrain dépollué et la dépollution a été effectuée par Placo. De-même des réunions avec le département ont été organisées, auxquelles l'État ne répondait pas.

Le Maire de Coubron indique avoir certaines réserves avec le projet porté par Placo et demande une garantie de l'État indiquant que le site ne représente aucun risque sanitaire.

Concernant les données sur le pourcentage de personnes avec un cancer, celles-ci sont disponibles sur le site de l'Observatoire régional de santé (ORS)

Riverain de Vaujours

Quelles seront les nuisances sonores et visuelles provoquées par le travail de nuit ?

Benoît SEGALEN (*Responsable des carrières de l'est-parisien, Placoplatre*)

La carrière du bois de Guisy est active tous les jours de 6h00 à 16h00 ; exceptée le dimanche et les jours fériés. Les demandes dérogatoires sont exceptionnelles. La production en usine est continue et fonctionne 24h/24h, 7j/7.



4.3 Les impacts sur les sols et les sous-sols, la biodiversité et les paysages

Représentant de l'association France Nature Environnement 93

Le bilan carbone des usines est souvent négatif. Les rapports de Placo indiquent un bilan carbone brut, mais n'indiquent pas de mesures précises. Comment est calculé le bilan carbone du projet, dont la destruction du Fort de Vaujours fait partie.

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placo*)

Le site de Saint-Gobain est particulièrement engagé dans son bilan carbone, avec des objectifs internes qui concernent les usines et les carrières.

Le bilan carbone a été réalisé par le bureau d'études Citepa, qui utilise une méthodologie avec des standards reconnus.

Représentant de l'association France Nature Environnement 93

Les mesures prises par Placo pour Éviter, Réduire, Compenser (ERC) arrivent tard, alors que les questions de biodiversité sont urgentes.

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placo*)

L'entreprise est consciente de l'effondrement de la biodiversité. C'est pourquoi elle est engagée dans sa limitation des gaz à effet de serre et dans sa préservation de la biodiversité. L'objectif est de préserver au maximum la faune et la flore pour les générations futures.

Riverain

Que deviendront les souterrains, quand la carrière de gypse ne sera pas plus exploitable ?

Il est obligatoire de réaménager les carrières souterraines avec des terres externes, pour s'assurer de la stabilité des galeries en surface.

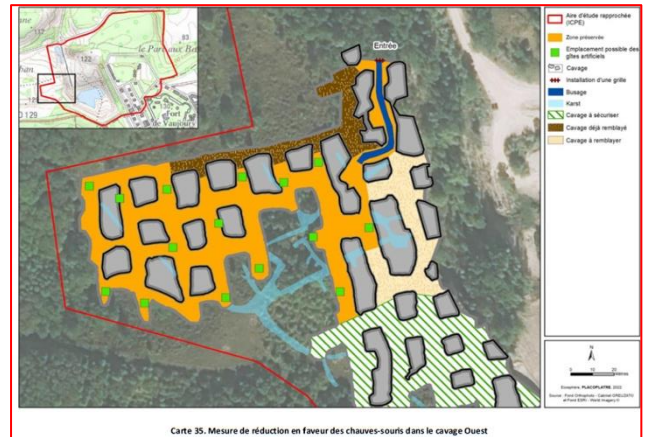
Le projet en ciel ouvert de Vaujours implique de remblayer la carrière.

Porte-parole de la Fédération française de spéléologie

Les activités de spéléologie sont importantes sur la partie ouest, d'où sa demande de sanctuariser cette partie. Il demande également s'il est possible de préserver dans son intégralité la grotte de Vaujours, qui est unique en région parisienne.

Concernant la partie nord il demande si la buse pour les chauves-souris sera préservée à terme.

Concernant la partie hachurée en vert, il demande à quoi correspond la légende « cavages à sécuriser ».



Gilles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placoplatre)

Les deux parties qui représentent un intérêt pour les chauves-souris, sont à l'est et à l'ouest. C'est pourquoi des mesures sont prises dans ces parties pour préserver l'espèce.

Au nord est située une zone d'hibernation et les cavages risquent de s'écrouler à termes, si la carrière reste à ciel ouvert. C'est pourquoi les galeries seront préservées et sécurisées avec le remblayage d'une partie et la mise en gîte d'une autre pour assurer la reproduction de l'espèce.

Au Sud est située une zone de rencontre pour les chauves-souris. L'enjeu est d'abord de remblayer les deux premières couches dégradées, d'assurer puis préserver l'entrée au cavage.

La partie hachurée au sud est dégradée au contact de remblai. C'est pourquoi Placoplatre est en lien avec le Centre de recherches pétrographiques et géochimiques (CRPG) pour réaliser une imagerie, afin de préserver ce patrimoine naturel.

Pierre Laporte, Conseiller départemental

Le conseiller départemental regrette de ne pas avoir été invité au précédent Comité de suivi. Il ajoute que tous les participants n'obtiennent pas de réponses à leurs questions.

L'État s'est désengagé de la dépollution du site, qui contenait de nombreuses munitions et de l'uranium. Placo a dépollué le site, pour les intérêts que celui-ci représentait. Aujourd'hui l'usine est importante et la mise à nue des sols fera augmenter la température. Ensuite les arbres qui seront plantés mettent 20 ans pour être efficaces contre la pollution. Ainsi en période de réchauffement climatique, il faudra attendre 50 ans pour retrouver l'action des arbres, en comptant les 30 ans d'exploitation du site.

Enfin Pierre Laporte souhaite connaître la destination du site après son remblaiement.

Gilles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placo)

Le Conseil départemental a fourni de précieux éléments sur l'histoire du Fort de Vaujours. Aujourd'hui le site est une friche industrielle et son reboisement en l'état serait complexe. En revanche sur le temps long, le site aura un impact positif avec sa dépollution, puis sa re végétalisation.

Médecin local

Est-ce que la pose de piézomètre, afin de mesurer les nappes phréatiques, et la publication de leurs résultats est

prévue ?

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placoplatre*).

Les analyses des nappes phréatiques sont publiées sur le site de Placoplatre, avec une analyse des eaux réalisée deux fois par ans.

Riverain

Est-ce que le remblai qui sera livré à Placoplatre et qui servira à la carrière de Vaujourns sera contrôlé ?

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placoplatre*)

Placoplatre travaille avec un partenaire, qui assure 5 à 6 niveaux de contrôle du remblai livré.

- 1) Avant qu'un chantier arrive sur le site, notre prestataire vérifie que les terres sont bien inertes. Tout chantier fait l'objet d'une étude de sol avant d'excaver les terres.
- 2) Le prestataire nous fait une demande d'acceptation préalable que nous acceptons ou refusons.
- 3) Quand les camions arrivent sur site, ils sont systématiquement filmés et enregistrés pour assurer une traçabilité. Les bennes sont filmées pour vérifier qu'il n'y a pas de macrodéchets.
- 4) Les camions passent systématiquement devant un portique de détection radio pour détecter les morceaux de radium, par exemple.
- 5) Des analyses régulières sur les camions et les bennes sont faites en interne par notre prestataire, pour vérifier si les terres qui arrivent sont bien conformes à celles qui ont été déclarées.
- 6) Des analyses aléatoires site avec des prélèvements afin de vérifier les qualités des terres.

Le contrôle est donc assuré sur les terres naturelles. Cet ensemble de mesures permettent d'éviter les abus.

Riverain de Vaujourns

La route départementale s'affaisse. Est-ce la responsabilité de Placo ?

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placoplatre*)

La route stratégique ne comprend pas de problèmes particuliers. Elle réagit selon le linéaire de canalisations situé ci-dessous.

Riverain de Vaujourns

Est-il possible de préciser l'avenir du site dans les 30 ans ?

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placoplatre*)

Depuis 1994, Placoplatre a réaménagé plusieurs sites que l'entreprise s'était engagée à remettre en état. En tout ce sont 130 ha qui ont été réaménagés en espaces verts pour mettre en valeur la biodiversité. Ces sites sont conçus et suivi par un cabinet d'expert qui réalise à terme un bilan.

Les réaménagements sur site seront donc coordonnés et la ré végétalisation du terrain pourra se faire pendant son exploitation. Ces espaces sont ensuite ouverts au public lors de journées portes ouvertes.

Ils peuvent également faire l'objet de partenariat. Par exemple avec le Musée d'histoire naturelle pour évaluer les actions efficaces pour polliniser les sites.

4.4 Les projets alternatifs,

Riverain

Est-il possible de créer du plâtre avec d'autres composants, tel que le gypse de synthèse ? Cette mesure éviterait d'exploiter la carrière.

Alain-Pierre Thivend (Directeur de l'usine de Vaujours, Placoplatre)

Le gypse de synthèse est réalisé à partir de résidus de centrale à charbon. Malgré le fait qu'il soit utilisé par certaines entreprises, il ne s'agit pas d'une solution durable.

Riverain

Une étude récente de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) indique que 410 000 tonnes de plâtre est recyclé.

Aymeric DAUDET (Directeur industriel, Placoplatre)

La création d'une plaque de plâtre, avec 100 % de gypse recyclé n'est pas possible. Si l'ambition de l'entreprise est le recyclage de 100 000 tonnes de gypse à Vaujours, cela ne concerne qu'un 1/3 de la production. D'où la nécessité d'exploiter la carrière de Vaujours, pour assurer la production.

Riverain

Est-il possible d'utiliser de préférence les ressources de la forêt de Bondy ou d'autres sites ignorés dans les études d'impacts ?

Aymeric DAUDET (Directeur industriel, Placoplatre).

L'objectif de la réunion est d'évoquer la première phase du projet. Cette étape c'est 20 ans de ressources, 700 emplois et la production de toute la région en Île-de-France assurée. La carrière de Vaujours permet donc d'assurer une visibilité sur les 20 années à venir.

De plus la proximité de la carrière et de l'usine, avec les sites de livraison permet un impact considérable en termes de décarbonation de la région.

4.5 Les autres questions

Représentant d'une société historique régionale

Est-il possible de conserver des éléments historiques du fort, tels que la porte et les pierres gravées, afin de faire entrer le monument dans la postérité ? Le moulage des pierres pourrait représenter une solution.

Gilles BOUCHET (Responsable du développement des carrières, Placoplatre)

La démolition du fort concerne une étape ultérieure. En revanche la valeur patrimoniale du portique à l'entrée du fort principal est intégrée par l'équipe projet. Un diagnostic sera effectué sur les pierres et les gravures et s'il n'est pas possible de les garder, une imagerie 3D sera réalisée.

Représentant de l'association France Nature Environnement

Depuis 2018, le projet n'a pas évolué malgré les recommandations de la CNDP.

Le site dans son état actuel pose des problèmes de sécurité, puisque les sols à proximité d'habitations s'effondrent. En parallèle les acteurs locaux n'ont pas connaissance des ressources financières dont dispose l'entreprise pour dépolluer et sécuriser le site.

Gilles BOUCHET (*Responsable du développement des carrières, Placoplatre*)

La concertation est une démarche qui s'est révélée fructueuse. Cette dernière a associé les acteurs locaux, les riverains et une centaine de personnes ont participé aux premières actions.

Les Garants de la CNDP avaient retenu 6 informations majeurs, dont le souhait des participants d'approfondir les études sanitaires. Ce souhait a été respecté, puisque Placo travaille avec un éminent chercheur de l'INSERM à l'Institut Gustave Roussy sur la radioactivité. Le rapport sera publié prochainement.

En parallèle, après 2018 plusieurs études et idées sont venues compléter cette démarche.

Jérôme LEGAVRE, *Député de la 12^e circonscription*

L'ensemble des questions étaient légitimes. En revanche toutes les réponses n'ont pas pu être obtenues car l'État est absent, malgré le fait qu'il ait abandonné un site classé sous protection défense.

Le député indique prochainement interpeler les représentants de l'État et les ministres pour obtenir des réponses aux questions restées en suspens.

5 CONCLUSIONS

■ Dominique Bailly, Maire de Vaujours

Le maire de Vaujours remercie les participants (élus, associations, riverains) de leur présence. Il apprécie la bonne tenue des échanges, d'un sujet pourtant sensible. Il indique que ces derniers étaient constructifs, avec des questions posées ouvertement et des réponses apportées.

Il ajoute en tant qu' élu être particulièrement sensible aux questions d'emploi, de santé publique et d'environnement.

■ Jean-François Biechler, Président de la Commission d'enquête

Le Président de la Commission d'enquête remercie l'ensemble des participants. Il invite chacun à se rendre aux permanences et à participer aux registres de contribution.

→ La prochaine réunion publique se tiendra à Courtry, le vendredi 16 décembre



Compte-rendu réalisé par la société « État d'Esprit Stratis » à la demande de la commission d'enquête, validé et éventuellement amendé par le président de la commission d'enquête le jeudi 15 décembre 2022.

**Epinay sur Seine, le 15 décembre 2022
Jean-François BIECHLER
Président de la commission d'enquête**